

DOCUMENT DE RÉGIE INTERNE

CAMP DE JOUR

RIGOLE O MAX

Organisé par :



Siège social

13966 Leblanc, Mirabel P.Q. J7N 1R4

Bureau et entrepôt

611 boul. Rolland-Godard St-Jérôme J7Y 4C1

Bureau: 450-675-2235

Rigole o max: 450-694-1459

info@chezfunfou.com

www.chezfunfou.com

initials

Pour que la semaine de relâche soit amusante et enrichissante, tout en étant sécuritaire, il est essentiel d'avoir des règles.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MANDAT DU CAMP :

Offrir un service de garde de qualité dans un environnement où le plaisir, la santé et la sécurité sont nos priorités.

QU'EST-CE QUE LE CAMP RIGOLE O MAX?

Le camp Rigole O Max offre UN TERRAIN DE JEU EXCEPTIONNEL. Beau temps mauvais temps, les enfants ont accès à des installations incomparables d'activités des plus ludiques et loufoques. Un espace intérieur consacrée à des jeux gonflables, des jeux de kermesses et à de l'animation pour tous les goûts, un immense terrain intérieur pour des activités sportives, une piscine où les enfants pourront se dépenser, des activités extérieures dont plusieurs animées par notre équipe dynamique. Une atmosphère qui permettra à vos jeunes de 5 à 12 ans de se réaliser et d'évoluer dans un environnement sécuritaire et constructif. Si la température extérieure le permet, nous aurons accès à la patinoire et la côte parent à proximité. Un plaisir vraiment EXTRA L'FUN

DATES ET ENDROIT DU CAMP DE LA RELÂCHE

Du 2 au 6 mars 2020

Au centre sportif de la polyvalente St-Jérôme. 535 filion, St-Jérôme J7Z 1J6

HEURES D'OUVERTURES DU CAMP RIGOLE O MAX

Service de garde : 7h00 à 9h00 et 16h à 18h

Camp de jour : 9h00 à 16h

Après 18h00, des frais de 5.00\$ par tranche de 15 minutes par enfant seront exigés.

FRAIS/PAIEMENT (camp et service de garde inclus)

Les frais de camp sont de 35.00\$/jour ou 160.00\$ pour la semaine pour le premier enfant. Les frais pour les enfants supplémentaires sont de 30.00\$/jour ou de 140.00\$ pour la semaine.

Le paiement doit se faire entièrement au moment de l'inscription. Nous acceptons les modes de paiement suivant :

Comptant, Visa et Mastercard. Les chèques postdatés sont acceptés (à l'ordre de Chez Fun Fou)

initials

Des frais de 20.00\$ seront exigés pour les *chèques sans provision*, payables à la réception de l'état de compte.

POLITIQUE D'ANNULATION

Dans le cas d'une annulation, le camp remboursera selon les modalités suivantes :

- Annulation plus de 15 jours avant : 50% des frais.
- Aucun remboursement moins de 15 jours avant le début du camp.

Il est à noter que lorsqu'un enfant est absent, les frais ne peuvent être remboursés.

MATÉRIEL FOURNI PAR LE PARENT

Tous les effets fournis doivent être identifiés au nom de l'enfant. **Le sac à dos doit contenir :**

- ✓ Maillot de bain, serviette et sandale pour la piscine
- ✓ Ceinture de sécurité (VFI), en cas de besoin
- ✓ Une paire d'espadrilles pour l'intérieur
- ✓ Vêtement de rechange
- ✓ Vêtements pour l'extérieur

L'enfant doit être habillé selon la température extérieure.

Il doit porter des chaussures pour l'intérieur.

Pour assurer le bien-être de l'enfant, le parent doit fournir des vêtements de rechange appropriés.

OBJETS PERSONNELS

Il est interdit d'apporter des jouets personnels, à l'exception des journées d'activités spéciales prévues à cette fin. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou brisés.

REPAS ET COLLATION

L'enfant apporte un lunch, de préférence froid, mais il y a un micro-ondes accessible sur place.

Prévoir deux collations par jour. Pour des raisons d'allergies, veuillez éviter toute nourriture contenant des noix et arachides.

initials

SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ PARENTALE À L'ARRIVÉE ET AU DÉPART

- Le parent doit mettre ses initiales au registre à l'arrivée et au départ de son enfant.
- En l'absence d'un contact direct avec un employé du camp, l'enfant est présumé être encore sous la responsabilité du parent/tuteur venu l'accompagner au camp.
- Seules les personnes déjà identifiées sur la fiche d'inscription sont autorisées à venir chercher l'enfant. Si une autre personne doit venir chercher l'enfant, le parent doit nous en aviser soit par téléphone ou un message écrit à une responsable du camp. Cette personne devra s'identifier auprès de l'employé responsable au moment de venir chercher l'enfant. La responsable peut, en vertu de sa responsabilité professionnelle, refuser de laisser partir un enfant.

SIGNALER L'ABSENCE OU RETARD DE VOTRE ENFANT

Pour assurer un bon fonctionnement et optimiser l'occupation des places, le parent doit nous informer de l'absence de son enfant si possible la veille ou avant 8h30 le matin **EN LAISSANT UN MESSAGE AU : 450-675-2235**

RATIO DES GROUPES

5 à 6 ans : un moniteur pour 10 jeunes

7 ans et plus : un moniteur pour 15 jeunes

ASSURANCES RESPONSABILITÉS

Les parents qui le désirent peuvent souscrire à une police d'assurance accident pour leur enfant auprès de leur compagnie. En cas d'accident, Chez Fun Fou possède une assurance responsabilité pour les cas de fautes ou négligences de sa part.

initials

POLITIQUE D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Le parent doit fournir verbalement et par écrit toutes les informations pertinentes concernant l'état de santé de l'enfant.

SYMPTÔMES DE MALADIE

En vue d'empêcher la transmission des maladies infectieuses et contagieuses, et pour assurer le bien-être de l'enfant malade, le parent est tenu de ne pas amener l'enfant au camp. Si les symptômes se présentent en cours de journée, le personnel demandera au parent de venir chercher son enfant. Le personnel se référera au tableau des «infections en milieu de garde» produit par le ministère de la Famille et de l'Enfance afin de prendre les mesures nécessaires.

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS

Tous les médicaments doivent être administrés seulement s'ils sont accompagnés d'une ordonnance médicale et avec consentement parental. (Contenant avec l'étiquette originale). L'acétaminophène ne nécessite pas de prescription. Cependant, l'autorisation parentale demeure obligatoire pour pouvoir en administrer.

Les médicaments ne doivent EN AUCUN CAS demeurer dans le sac à dos de l'enfant. Ils doivent être remis à la responsable de votre enfant.

HORAIRE-TYPE D'UNE JOURNÉE

7H00 À 9H00 ACCUEIL DES ENFANTS (JEUX LIBRES)

9H00 COLLATION

9H15 RASSEMBLEMENT ET INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS ET AUX ATELIERS

11H30 À 12H30 DÎNER

12H30 À 15H00 ATELIERS, ACTIVITÉS SEMI-DIRIGÉES, PISCINE, JEUX EXTÉRIEURS

15H00 COLLATION

15H30 JEUX EN GRAND GROUPE

16H00 À 18H00 DÉPART DES ENFANTS (JEUX LIBRES)

_____ initials

Le client peut résilier la présente entente en adressant un avis écrit selon la politique d'annulation mentionnée plus haut.

Le client reconnaît qu'il comprend toutes les clauses de la régie interne et qu'il a reçu, à sa demande, des explications adéquates sur celle-ci.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ À _____, CE ____^e JOUR
DU MOIS DE _____ DE L'AN DEUX MILLE _____ (20____).

POUR L'ORGANISATRICE

POUR LE CLIENT

Nancy Kingsley

initials